

CRITÉRIUM
NATIONAL UFOLEP
MODÉLISME NAVAL
SAM-CLAP

19, 20 et 21 MAI 2018

Champs-sur-Marne (77)

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
SEINE-SAINT-DENIS

 **île de France**

seine saint denis
LE DÉPARTEMENT



Fédération sportive de

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire.

<http://samclap-ufolep.fr/>

www.ufolep93.org/base-de-champs-sur-marne.html

**Circulaire d'organisation du
Critérium National UFOLEP de Modélisme Naval
Base de Loisir UFOLEP 93 de Champs-sur-Marne
19, 20 et 21 mai 2018**

SOMMAIRE

1. Édito du Délégué de l'UFOLEP Seine-Saint-Denis
2. Le règlement de l'épreuve
3. Le comité d'organisation
4. Les épreuves
5. Sécurité
6. Accueil
7. Classement
8. Réclamations
9. Engagements
10. Fiche d'engagement
11. Planning
12. En route pour Champs-sur-Marne
13. Plan du site
14. Hébergements
15. Restauration
16. Lien vers la fiche d'inscription



1. L'édito de Robert TURGIS Délégué de UFOLEP 93

Le Comité Départemental UFOLEP Seine-Saint-Denis est très heureux d'organiser le Critérium National de Modélisme Naval 2018, du 19 au 21 mai 2018, sur le Plan d'eau de la Base de Loisirs départementale de Champs-sur-Marne, propriété du département de la Seine-Saint-Denis acquise en 1972.

La base de loisirs départementale de Champs-sur-Marne est un espace naturel de 25 hectares aménagé pour la pratique des activités sportives de plein air. Elle comprend des locaux associatifs, d'hébergement et des aménagements permettant le camping, des blocs-douches et sanitaires, des équipements sportifs de plein air, une aire de jeux et un plan d'eau de 12 hectares permettant des activités de canoë-kayak, de planche à voile, de voile et de baignade.

La Base de loisirs Départementale de Champs-sur-Marne est un outil au service du développement des sports de nature et de l'éducation à l'environnement. Au bénéfice du public de la Seine-Saint-Denis, elle vise à favoriser la découverte et la pratique des activités dans un cadre naturel de grande qualité que ce soit dans le cadre scolaire, des loisirs ou de la pratique associative.

En lien avec son projet, l'UFOLEP 93 a passé convention avec le département de la Seine Saint Denis pour coordonner et développer des cycles d'Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) en direction des collégiens, des enfants des accueil collectif de mineur du département de la Seine Saint Denis sur la base de Champs sur Marne.

Nous espérons que ce cadre magnifique, à quelques pas de la Seine Saint Denis qui accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 et à proximité du bassin pour les épreuves d'aviron et de canoë-Kayak, vous permettra de vous épanouir dans votre pratique et contribuera à porter un autre regard sur un département jeunes et dynamique.

Nous vous accueillons avec plaisir et remercions toutes les personnes venues participer à cette compétition

2. RÈGLEMENTS DE L'ÉPREUVE

Le Critérium National UFOLEP de Modélisme Naval se déroulera le samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 mai 2018 sur le site du plan d'eau de la Base de Loisirs de Champs-sur-Marne, propriété du département de la Seine-Saint-Denis
Il est ouvert aux licenciés UFOLEP.

Organisateur :

Comité départemental UFOLEP de la Seine-Saint-Denis.

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Nationale SAM CLAP.

Les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les Règlements afférents aux différentes disciplines du Modélisme Naval seront appliqués.

Ces documents sont consultables sur le site <http://samclap-ufolep.fr/>

3. LE COMITÉ D'ORGANISATION

Président de l'épreuve	Philippe MACHU, Président de l'UFOLEP Nationale
Responsable de la CNS	Georges ROCHE
Membres de la CNS	Marc BARRUEL Georges ROCHE Jean-Paul ROCHÉ Patrick SAUNIER
Président du Comité d'Organisation Délégué UFOLEP 93	Olivier SARRABEYROUSE Robert TURGIS <i>fo193@wanadoo.fr</i>
Base de Loisirs de Champs-sur-Marne	Paul BOLI 07 69 47 98 86

4. LES ÉPREUVES

Les disciplines représentées sur le Critérium sont les suivantes :

- . la ligne droite électrique
- . la voile libre
- . la maquette radiocommandée
- . le voilier radiocommandé
- . le racer radiocommandé
- . le pop-pop
- . l'élastiboat

Afin d'assurer la lisibilité des numéros de voile et des racers, les dimensions et les couleurs devront respecter le règlement à ce sujet.

5. SÉCURITÉ

Comme indiqué dans le cahier des charges de l'organisation du Critérium National, les règles de chargement et le transport des accus Li-po devront être respectés scrupuleusement, sous peine d'exclusion. Des recommandations à ce sujet ainsi que sur d'autres points relatifs au modélisme naval sont disponibles sur le site de la CNS dans la partie technique <http://samclap-ufolep.fr/>

Un local dédié au chargement des batteries est mis à votre disposition.

6. ACCUEIL

L'accueil de responsables des délégations se fera de 10h à 12h et de 14h à 15h le samedi 19 mai (Début des épreuves à 15h).

Tout inscrit qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende (voir les Règlements Financiers des Épreuves Nationales pour le montant).

7. CLASSEMENTS

Classements individuels

Les points seront attribués de la manière suivante :

1 ^{er} : 200 points	8 ^{ème} : 135 points
2 ^{ème} : 190 points	9 ^{ème} : 130 points
3 ^{ème} : 180 points	10 ^{ème} : 125 points
4 ^{ème} : 170 points	11 ^{ème} : 120 points
5 ^{ème} : 160 points	12 ^{ème} : 115 points
6 ^{ème} : 150 points	13 ^{ème} : 110 points
7 ^{ème} : 140 points	14 ^{ème} : 105 points

Aucun classement ne pourra être établi pour une catégorie comptant moins de 6 concurrents adultes et 3 concurrents jeunes. Il appartient au jury de décider avant le début des confrontations si une catégorie doit être annulée ou regroupée avec une autre. Les concurrents en seront informés dès l'accueil afin de pouvoir modifier éventuellement leurs diverses participations.

Le jury s'efforcera de départager les concurrents ex æquo (surtout pour l'attribution des trois premières places) en comparant, en particulier, le score des manches non prises en compte pour le calcul de la performance. Si aucune comparaison objective ne permet d'éviter les ex æquo, priorité sera donnée au plus jeune.

Classement par équipes départementales

Principe : à l'issue de l'ensemble des épreuves, il est établi un classement des participants regroupés par équipe départementale.

Composition de l'équipe : l'équipe départementale est composée de tous les concurrents d'un même département. Pour le classement par équipe, seront retenus les cinq concurrents les mieux placés sans qu'il soit possible qu'elles comptent plus de deux adultes et que s'y trouvent au moins trois jeunes.

L'équipe type sera composée de 2 adultes (A) et 3 jeunes (J). Les compositions suivantes sont aussi admises : 1A et 4J ou 5J.

Dans le cas où le nombre moyen de participants par département est réduit, la Commission Nationale peut décider de diminuer le nombre de membres de l'équipe avec un minimum de 1A et 1J.

Sont prises en compte dans le classement par équipes les disciplines dans lesquelles au moins trois départements présentent des concurrents.

8. RÉCLAMATIONS

Les réclamations doivent être déposées par les concurrents eux-mêmes ou leur responsable départemental dans les minutes qui suivent l'incident et, au plus tard, quinze minutes avant la fin de la confrontation. Elles sont adressées au Président du Jury, responsable technique de l'épreuve.

9. LES ENGAGEMENTS

Les participants devront tous être en mesure de présenter aux organisateurs leur licence UFOLEP régulièrement homologuée (au moins un mois avant le Critérium National). Les licences devront être signées et porter une photo récente du concurrent. *Une photocopie de ces licences sera jointe au dossier d'inscription dispensant ainsi d'une présentation à l'accueil.*

Pour faciliter le travail des organisateurs, il apparaît indispensable que tous les renseignements concernant les participants (nom, prénom, catégorie d'âge, numéro de licence, épreuves, fréquences) soient reçus par ceux-ci au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Deux catégories d'âge sont retenues pour toutes les épreuves du Critérium : Adultes (licences adultes) et Jeunes (licences jeunes).

Les feuilles d'engagement et d'inscriptions doivent être renvoyées avant le lundi 7 mai 2018, dernier délai impératif.

10. Fiche d'engagement et inscriptions départementales

Vous trouverez ci-joint le dossier complet d'inscription pour le Critérium National de Modélisme Naval 2018 à Champs-sur-Marne (Seine et Marne).

Nous vous demandons de le remplir avec le plus grand soin, afin de limiter les erreurs de traitement.

Les versions numériques sont jointes au présent dossier.

Merci de respecter les instructions pour établir ces documents.

La fiche d'engagement et la liste départementale d'inscription sont à envoyer par courrier électronique à :

Georges ROCHE
Responsable de la CNS SAM-CLAP
Villa 13 du Petit Bois
162 rue Privat
31660 BESSIÈRES
roche.georges@free.fr

La fiche d'hébergement (si vous choisissez de camper sur place avec votre matériel ou de l'hébergement collectif dans les chalets) et de restauration est à envoyer à :

UFOLEP Seine-Saint-Denis
119 rue Pierre Sépard
93000 BOBIGNY
fol93@wanadoo.fr

Et obligatoirement ces 2 documents en copie électronique à Jean-Pierre CAYET qui gèrera les résultats des 6 activités pour le classement final : j-p.cayet@orange.fr

11. Planning

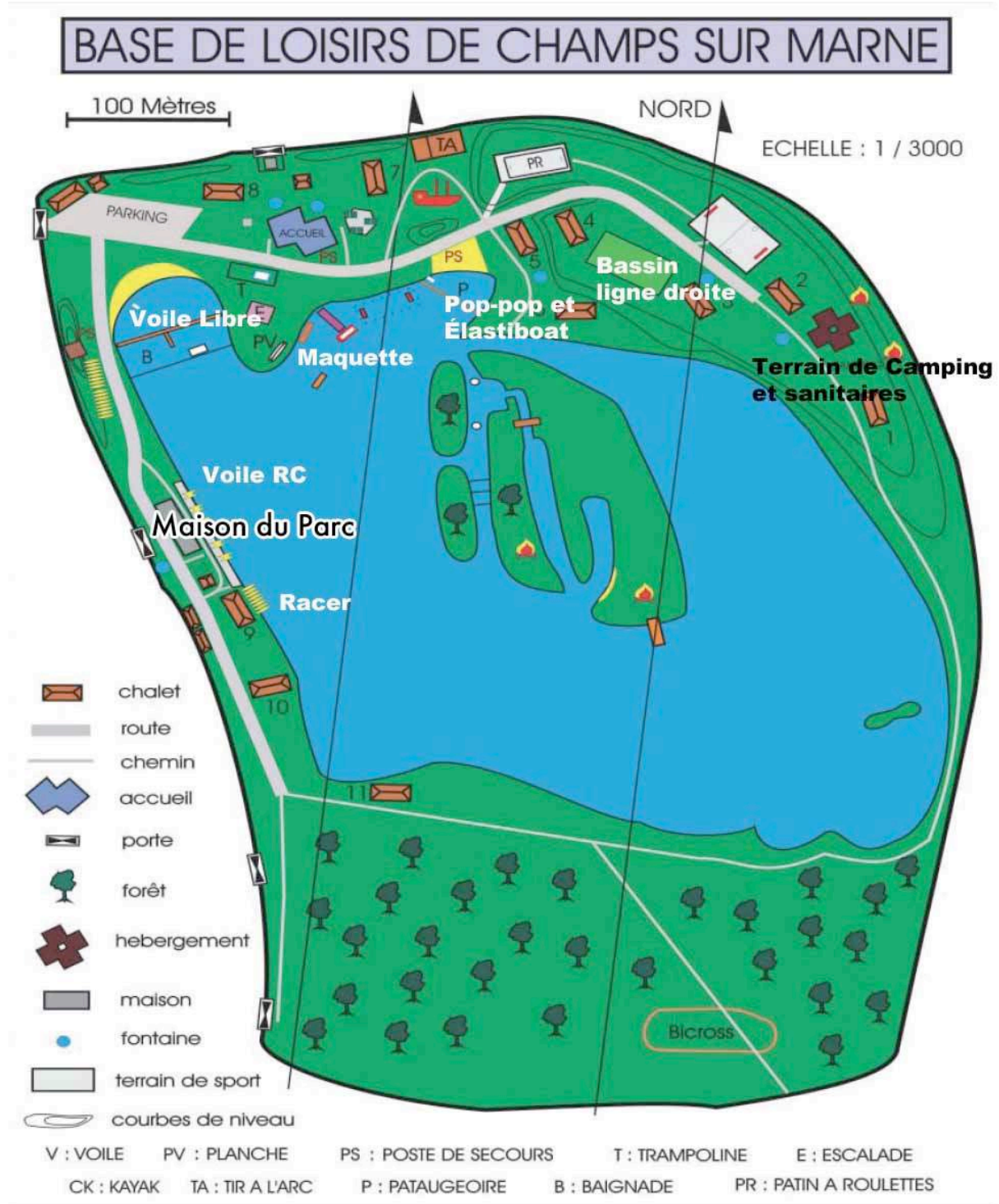
Planning d'organisation du National Naval 2018														
Samedi 19 mai														
	7 à 8	8 à 9	9 à 10	10 à 11	11 à 12	12 à 13	13 à 14	14 à 15	15 à 16	16 à 17	17 à 18	18 à 19	19 à 20	> 20
Accueil				XXXXXX	XXXXXX			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX		XXXXXX	XXXXXX
Notation des bateaux													XXXXXX	XXXXXX
Racers électriques										XXXXXX	XXXXXX	XXX		
Voile R/C														
Maquettes									XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX			
Voile libre														
Ligne droite électrique										XXXXXX	XXXXXX	XXX		
Pop pop									XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX			
Élastiboat									XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX			
Repas						XXXXXX	XXXXXX						XXXXXX	XXX
Réunion sécurité								XXXXXX						
Dimanche 20 mai														
	7 à 8	8 à 9	9 à 10	10 à 11	11 à 12	12 à 13	13 à 14	14 à 15	15 à 16	16 à 17	17 à 18	18 à 19	19 à 20	> 20
Racers électriques		XXX	XXXXXX	XXXXXXX							XXXXXX	XXXXXX		
Voile R/C					XXXXXX	XXX		XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX				
Maquettes		XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXX		XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXX		
Voile libre			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX		
Ligne droite électrique			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX		
Pop pop			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX		
Élastiboat			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX		
Repas	XXX	XXX				XXX	XXXXXX						XXXXXX	XXX
Navigation de nuit (selon repas)														XXXXXX
Lundi 21 mai														
	7 à 8	8 à 9	9 à 10	10 à 11	11 à 12	12 à 13	13 à 14	14 à 15	15 à 16	16 à 17	17 à 18	18 à 19	19 à 20	> 20
Racers électriques		XXX	XXXXXX	XXX										
Voile R/C				XXX	XXXXXX	XXXXXX								
Maquettes		XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX									
Voile libre		XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX									
Ligne droite électrique		XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX									
Pop pop		XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX									
Élastiboat		XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX									
Démonstrations								XXXXXX	XXXXXX					
Repas	XXX	XXX				XXX	XXXXXX							
Palmarès										XXXXXX	XXX			

12. En route vers Champs-sur-Marne (77420)

Depuis Paris prendre l'autoroute de l'Est A4 direction Metz et sortir à la sortie 10 en direction Noisy-le-Grand, traverser la ville et prendre direction Marnes-la-Vallée-cité N 370 puis D 370 sortie Noisy-le-Grand D 75 *et là pas de soucis, ce sera bien fléché !*



13. Plan du site



L'accueil se fera dans la salle de la « Maison du Parc », le discours de bienvenue et la réunion d'information ainsi que la remise des récompenses s'y tiendront également. Si la météo n'est pas favorable à une restauration à l'extérieur, nous nous retrouverons autour d'une table dans ce même lieu.

14. Hébergement

Pour les groupes de jeunes, sur réservation (voir fiche), un hébergement collectif dans les chalets situés sur le site, peut accueillir une trentaine de participants répartis dans 3 locaux situés sur la Base (*soyez conscients que ce sont des dortoirs collectifs de 12 lits*).



Il est également possible de camper sur la Base de Loisirs en apportant votre matériel, vous aurez accès à deux sanitaires. Les camping-cars pourront se garer sur le parking d'accueil et les occupants accéderont aux sanitaires.

L'hébergement des participants et des accompagnateurs étant à leur charge, pour ceux qui souhaitent être hébergés en hôtel, nous vous fournissons des adresses de plusieurs lieux où vous devrez réserver le plus tôt possible :

- IBIS Marne-la Vallée : 8 boulevard Newton 77420 Champs-sur-Marne (01 64 68 00 83)
- B & B Hôtel Noisy-le-Grand : rue Sancho Pança 93160 Noisy-le-Grand (08 92 70 75 54)
- Camping et Mobile-Homes : <http://www.campingleparc.fr/> rue Adèle Claret 77410 Villevaudé (01 60 26 20 79)
- PREMIÈRE CLASSE NOISY-LE-GRAND : 9 rue de l'Université 93160 Noisy-le-Grand (01 43 05 31 76)
- PREMIÈRE CLASSE ST THIBAULT : rue de l'Étang de la Loy 77400 Saint Thibault des Vignes (08 92 70 70 84)
- PREMIÈRE CLASSE CHELLES : 4 rue de l'Ormeteau EAT de la Tuilerie 77500 Chelles (01 64 26 48 16)
- PREMIÈRE CLASSE TORCY : rue Anne Franck 77200 Torcy (08 92 70 72 58)
- CAMPANILE CHELLES : 38 avenue du Gendarme Casternant 77500 Chelles (01 64 72 07 07)
- KYRIAD TORCY : 3 avenue Jean Moulin 77200 Torcy (08 92 23 48 13)
- CAMPANILE TORCY : 34 rue du Général de Gaulle 77200 Torcy (08 92 23 48 15)
- MONDHOTEL CHELLES : 1 rue du Château Gaillard, bât 1, 77500 Chelles (01 60 08 54 27)

15 . Restauration



La restauration se fera sur le site, les plateaux repas étant servis par un **traiteur**.

Pour cela n'oubliez pas de remplir la fiche restauration fournie avec les documents.

16. Fiches d'inscription

Dans la rubrique "**actualités**" (menu haut dans le site <http://samclap-ufolep.fr>) vous pouvez accéder aux documents (et les télécharger)

<http://samclap-ufolep.fr/index.php/actualites>

Rappel : ces fiches sont à renvoyer impérativement par mail à Georges ROCHE

roche.georges@free.fr ainsi qu'à Jean-Pierre CAYET j-p.cayet@orange.fr

et pour la gestion à fo193@wanadoo.fr

Attention : Le règlement des engagements se fera sur facture de l'UFOLEP Nationale adressée aux Comités Départementaux après le Critérium: ne pas envoyer de chèques à l'inscription. Ce sont les clubs qui régleront les factures envoyées aux départements.